

# COMITE DU JURA FFPJP

## COMMISSION ARBITRALE

### Réunion du 22 février 2008 à Lons le Saunier

Présents : Mme Françoise GAUTHIER, Mrs Paulo DE BASTOS, Christian CANIOTTI, Jean-Pierre CLEMENT, Julien DUCRET, René GIANCATARINO, Michel GRANDPERRIN, Patrick GRUNEISEN, Georges LAMEIRAS, Jérôme LINDA, Jules MOMBOBIER, David et Gilles OUTREY, Alain SIMONIN et Christian VALET.

Excusés : Mme Danièle BIANCHETTI, Mrs Dominique BADET, Raymond BAUDROT, Michel BIANCHETTI, Pierre BINDA, Patrick CLAVELIN, Michel DEMOUGEOT, Stéphane DURIF, Patrick PETETIN, Jacques PARIS, Ludovic PATRINOS, Michel PYDO, Jean-Paul REVERBERI et Noël TOURNIER.

Absents : Mrs Jean-Michel BROCARD et Laurent OLIVIER.

NB : Le courrier a été envoyé à l'ancienne adresse de Mr Célian BORRULL justifiant ainsi le fait que cette personne n'ait pu répondre à cette convocation.

Je remercie l'ensemble des présents et je vous présente les excuses de Jean-Marie MARAUX, Président de notre Comité Départemental, retenu pour le Bol d'Or de Genève. Je remercie Jean-Pierre CLEMENT pour la réservation de la salle.

Avant de passer à l'ordre du jour, je me dois de vous faire part de nouvelles bien tristes qui touchent directement le corps arbitral. Fin janvier 2008, Richard CRETIAUX, arbitre départemental et président de la Pétanque Bletteranoise, officiant très régulièrement sur le secteur de Bletterans et Lons, est décédé à l'âge de 58 ans. Cette disparition m'a touché tant Richard était quelqu'un de disponible et d'une grande gentillesse. Je le connaissais peu finalement mais je tiens à apporter mon soutien à Françoise GAUTHIER qui oeuvrait énormément avec lui. J'ai transmis les condoléances de notre commission à la famille mais je n'ai pu faire réaliser une gerbe car l'information est parue dans la presse après ses obsèques. Pour lui et tous les proches des arbitres disparus cette année, je vous demande quelques instants de recueillement.

D'autre part, je souhaite à tous les collègues arbitres qui traversent des moments difficiles de trouver le courage et la force pour surmonter leurs épreuves et revenir parmi nous très rapidement.

#### 1 : Mot du Président de la commission.

Bienvenue à cette réunion de préparation pour la saison 2008 qui s'annonce bien pleine pour le corps arbitral. Je suis heureux de constater que 26 d'entre vous ont répondu à mon courrier sur les 32 envoyés. Bien sûr, un salut particulier pour les nouvelles recrues qui ont obtenu leur examen en janvier 2007 : Julien DUCRET, Christian CANIOTTI, tous deux de Moirans et Célian BORRULL, licencié à Champvans et résidant à Dole. Enfin, bienvenue à Patrick CLAVELIN, de l'ABJ Lons, qui lui aussi a brillamment obtenu son examen en janvier 2008. Je me félicite du retour de David OUTREY qui fera sa remise à niveau en officiant sur des compétitions jeunes et à qui je souhaite la bienvenue.

Ces nouvelles arrivées ne sont pas de trop car la situation du corps arbitral n'est pas catastrophique mais elle est préoccupante. J'ai interpellé les présidents de clubs au moment de l'assemblée générale sur la nécessité de présenter des candidats et force est de constater que je n'ai pas été entendu : 1 seul candidat pour l'ABJ qui a été reçu. Je remercie Antoine MARTINELLO, président de l'ABJ Lons, qui a sensibilisé ses licenciés en présentant un candidat.

Je vous remercie tous pour votre engagement passé, certains plus que d'autres, mais je suis inquiet car l'effectif exceptionnel (32 noms sont inscrits à la page 47 de notre calendrier départemental) ne traduit pas une attitude responsable de tous ceux qui se disent arbitres. Si quelques uns peuvent avoir de bonnes raisons pour prendre un peu de recul, je suis moins indulgent avec ceux qui ne prennent pas leur sacoche de l'année mais qui, par contre, fréquentent régulièrement les concours et championnats.

Mon inquiétude est renforcée par le fait que la saison arbitrale s'étoffe avec les concours, les championnats, le championnat des clubs et la commission devra dorénavant désigner un arbitre neutre dès le premier tour de la Coupe de France ce que nous ferons tout à l'heure.

## 2 : Bilan de la saison 2007.

La réunion de la commission du 6 janvier 2007 à Champagneole s'est faite en présence de 13 arbitres sur 32 convoqués avec 13 excusés et 6 absents non excusés. Le choix d'un samedi après-midi ne s'est pas avéré judicieux même si les prétextes de certains se sont révélés être bien fantaisistes par la suite.

Le 20 janvier 2007, 4 candidats se sont présentés à l'examen et 3 l'ont obtenu.

Le 18 mars, les cinq arbitres de ligue de notre comité, Jean-Pierre CLEMENT, Jean-Marie MARAUX, Raymond BAUDROT, Michel DEMOUGEOT et Paulo DE BASTOS se sont rendus à Dole pour un colloque organisé par la Fédération. Georges MALLET, arbitre international qui officiera en avril 2008 à Dole, a présenté, pendant une journée les nouveaux points de règlement entérinés en janvier 2007. Merci à Stéphane DURIF pour la préparation de cette journée.

Le 23 février, à la demande du président du club de Mont sous Vaudrey, Christian VALET, j'ai, à mon tour, présenté le règlement et ses nouveautés aux licenciés de ce club, répondu à leurs nombreuses questions et fait une démonstration des objets utiles à l'arbitre. Merci encore à ce club pour cette initiative pédagogique qui permet de faire connaître le rôle de l'arbitre et les difficultés que représente cette fonction.

On peut imaginer que la saison 2007 s'est passée dans de bonnes conditions car rien n'a justifié la rédaction d'un rapport ou la transmission en commission de discipline d'événements fâcheux. Cependant, et c'est quelque chose qui me dérange énormément, tous les arbitres n'ont pas toujours appliqué une même décision sur un même point de règlement. C'est grave et c'est l'ensemble du corps arbitral qui est discrédité. Je suis parfois dépité et déçu : depuis ma nomination, je n'ai cessé de vous transmettre en réunion ou par courrier tous les documents utiles ( nouveaux points de règlement, label des boules) pour que chacun puisse en prendre connaissance. J'ai organisé des remises à niveau avec présentation de points de règlement avec vidéo-projecteur, j'ai fait venir un arbitre national pour une conférence débat et tout cela ne semble pas porter ses fruits.

Que faut-il faire ? Apprendre le règlement à la place de certains, cela, je ne le peux pas. Si j'interviens, on me dit que si je ne suis pas content, il faut prendre quelqu'un d'autre, sachant bien qu'il est parfois difficile de pourvoir tous les championnats d'un arbitre.

Que faut-il faire face aux arbitres qui ferment les yeux pour des cercles matérialisés mordus systématiquement par certains joueurs ? Si l'on ne peut pas intervenir auprès d'un joueur qui commet une faute de jeu, je suis au regret de dire qu'il vaut mieux ne pas être arbitre. Attention, je ne cherche pas à disculper les joueurs mais il faut de la fermeté, en particulier, avec ceux qui contestent vos décisions. J'ai reçu un courrier de Christian VALET qui me fait part d'une lassitude face au comportement de certains : je le comprends mais je lui

donne aujourd'hui ce conseil qui est valable pour tous : consultez le jury et ensemble prenez une décision unanime pour marquer l'autorité de l'arbitre. A force, ces contestataires cesseront leurs agissements : un retrait de licence ou une disqualification du joueur peuvent être efficaces.

L'arbitre a cessé d'être un mesureur de points depuis longtemps ; sa place est sur le terrain pour faire de la prévention et, si besoin, de la répression.

Je trouve, par ailleurs, inacceptable que des arbitres prévus pour officier sur des championnats jeunes ne soient pas là le jour du championnat et ne daignent pas prévenir. J'ai présenté des excuses à la commission des jeunes pour ces manquements. Enfin, le problème des dix heures de Saint Claude s'est à nouveau présenté et cela n'a apparemment gêné personne que l'arbitre de cette compétition n'en soit pas un. Après tout, c'est normal, l'essentiel étant pour certains de jouer quitte à appeler un arbitre imaginaire sans tenue et sans écusson. Le fait que ce type de concours soit au calendrier suppose un minimum qui n'est même pas respecté. Je n'ai rien contre ce club et son président que je respecte mais si je ne dis rien, je cautionne tout et n'importe quoi.

Je ne suis peut-être pas la bonne personne pour diriger cette commission mais je crois modestement avoir fait de mon mieux. Heureusement, beaucoup parmi vous font honneur à leur écusson ainsi qu'à leur fonction d'arbitre et je vous félicite pour le sérieux de votre engagement.

J'émet le souhait même si nous sommes déjà en février que la saison 2008 se passera dans de bonnes conditions pour vous tous sans problèmes majeurs et c'est là l'essentiel.

### 3 : Présentation des nouvelles modifications du règlement.

De nombreux documents sont distribués aux présents avec lecture et discussion sur les nouveautés. Débat constructif où chacun livre son sentiment. Jean-Pierre CLEMENT insiste sur la nécessité d'une intervention pédagogique, diplomate et respectueuse tout en étant ferme dans les prises de décisions. Il ajoute qu'une relecture du règlement n'est pas inutile avant d'officier surtout sur le jeu provençal.

Le point important repose sur l'utilisation des cartons dès cette saison. Voir document annexe.

**TRES IMPORTANT** : c'est une décision qui concerne les joueurs mais que vous devez la transmettre dans vos clubs respectifs :

- les champions de ligue, issus de championnats avec préqualificatifs départementaux, seront exempts de phase préqualificative départementale l'année suivante à condition de se réinscrire dans la même formation et de se réinscrire à ce même championnat. Le but étant de permettre à des champions de ligue de remettre leur titre en jeu.

### 4 : Désignation des arbitres sur les différents championnats.

Voir tableau en annexe.

Le Président remercie sincèrement ceux qui s'engagent en cette nouvelle saison.

### 5 : Désignation des arbitres pour le premier tour de la Coupe de France.

Le comité départemental a constaté de nombreux manquements quant au respect du règlement de cette compétition : licences non présentées, certificat médical non à jour, tenue non homogène... Les arbitres appartenant à l'un des clubs qui se rencontrent, leur attitude est parfois proche du laxisme, en particulier, avec les joueurs de leur propre club.

De fait, la date butoir de ce premier tour est fixée au 30 mai 2008. Le Comité Départemental a entériné le 8 février l'indemnité qui sera identique pour tous les arbitres. Il s'agit d'un forfait de 40 € que se partageront les deux clubs : 20 € chacun. Je préviendrai dès

ces prochains jours les présidents de clubs qui reçoivent pour ce premier tour en leur donnant vos coordonnées et ce sont eux qui se chargeront de vous contacter pour fixer le jour de la rencontre avant le 30 mai, date butoir.

|                   |   |              |                        |
|-------------------|---|--------------|------------------------|
| Mont sous Vaudrey | < | PBJ          | Arbitre : DE BASTOS    |
| Bletterans        | < | Dampierre    | Arbitre : CLEMENT      |
| Salins            | < | Domblans     | Arbitre : GRUNEISEN    |
| Clairvaux         | < | Morez        | Arbitre : GRANDPERRIN  |
| Champvans         | < | Champagnole  | Arbitre : GIANCATARINO |
| Poligny           | < | ABJ          | Arbitre : MOMBOBIER    |
| DPC               | < | Saint Claude | Arbitre : LAMEIRAS     |

Merci à ceux qui s'engagent dans cette nouvelle mission.

## 6 : Questions diverses.

Présidence de la commission : « je vous informe que je suis candidat pour cette année 2008 mais il s'agira là de mon dernier mandat après cette prise de responsabilité en 2003. »dixit le responsable. Paulo DE BASTOS est reconduit à l'unanimité des présents. Il remercie les arbitres pour leur soutien.

Il faut aujourd'hui remplacer Patrick PATRINOS à la sous-commission arbitrale chargée d'évaluer les fautes commises par les arbitres. Siègent Jean-Paul REVERBERI, Michel DEMOUGEOT, Françoise GAUTHIER et Paulo DE BASTOS.

Gilles OUTREY est nommé.

Concours vétérans à Moirans le 30 janvier: joueur accepté qui n'avait pas l'âge. Paulo DE BASTOS rappelle qu'il est inadmissible qu'un joueur ne présentant pas sa licence soit autorisé à jouer. Cela ne doit en aucun cas se reproduire.

Le seul joueur suspendu de notre ligue est David MENETRIER de Haute-Saône.

**Les cartons sont réalisés dans le Doubs au prix de 2 € le jeu de trois cartons**

**Christian VALET s'insurge contre certains joueurs dirigeants qui ne montrent pas l'exemple en adoptant des attitudes inacceptables et en ne respectant pas l'arbitre. Les contestations de ces joueurs sont encore plus intolérables lorsqu'ils sont aussi arbitres par ailleurs.**

René GIANCATARINO évoque le problème des licences temporaires. Le Président souhaite leur disparition car ce qui est exigé à un joueur à la table de marque au moment de l'inscription n'a plus cours avec un joueur qui souhaite une licence temporaire ( certificat médical...). Jean-Pierre CLEMENT donne le nombre de ces délivrances qui dépassent les 800 et les concours où elles sont délivrées. Il est certain que quelques clubs pourraient accuser le CD de vouloir la disparition de leurs concours mais il est aussi évident que ces concours sont très difficiles à arbitrer si on se réfère à nos textes fédéraux. Aucune position fixe n'est possible à ce moment.

Gilles OUTREY souligne les indemnités dérisoires par rapport aux comités voisins. Les arbitres ont parfois l'impression « de faire la manche » quand ils se présentent à la buvette d'un club organisateur pour demander une boisson ou un sandwich après plusieurs heures d'activité. Ce n'est pas une généralité mais le fait existe.

Françoise GAUTHIER demande s'il est possible d'attribuer deux arbitres sur deux concours. 30 mars : doublette mixte : LAMEIRAS 9-10 août : SIMONIN

La séance est levée à 22h30 autour d'un verre de cidre et d'une part de tarte.